Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 31 mars 2023

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds renferme des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels gratuitement en communiquant avec nous d'une des façons indiquées à la rubrique Constitution du Fonds et renseignements sur les séries, en visitant notre site Web à l'adresse www.placementscanadavie.com ou celui de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire du rapport financier intermédiaire, des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou de la présentation d'informations trimestrielles sur le portefeuille du fonds de placement. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice annuelle, laquelle peut aussi être obtenue gratuitement des façons décrites ci-dessus.

Pour obtenir des renseignements plus récents sur les événements généraux du marché, veuillez visiter notre site Web.

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport peut renfermer des énoncés prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir. Un énoncé prospectif est un énoncé de nature prévisionnelle qui est assujetti ou fait référence à des événements ou à des facteurs à venir, ou comprend des termes tels « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer », « préliminaire », « typique » et autres expressions similaires. De plus, ces déclarations peuvent être liées à des mesures commerciales futures, au rendement futur d'un fonds ou d'un titre ainsi qu'aux stratégies ou perspectives de placement futures. Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, assujettis, entre autres, à des risques, incertitudes et hypothèses qui peuvent modifier de façon importante les événements, les résultats, le rendement ou les perspectives réels qui ont été énoncés de manière expresse ou tacite dans les énoncés prospectifs. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent notamment les conditions générales économiques, politiques et des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements apportés aux lois et règlements en matière de valeurs mobilières, les changements au chapitre des lois fiscales, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, les éclosions de maladies ou les pandémies (comme la COVID-19) et la capacité de Gestion de placements Canada Vie limitée à attirer des employés clés ou à les conserver. La liste des risques, incertitudes et hypothèses précités n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à soigneusement prendre en compte ces facteurs et d'autres facteurs et vous mettons en garde contre une confiance exagérée en ces énoncés prospectifs. Tout énoncé prospectif présenté dans le présent rapport n'est valable qu'à



RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2023

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Le 5 juin 2023

Cette analyse du rendement du Fonds par la direction présente les opinions de l'équipe de gestion de portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont influé sur le rendement et les perspectives du Fonds d'obligations à long terme Canada Vie (le « Fonds ») au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023 (la « période »). Si le Fonds a été établi au cours de la période, l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement.

Dans le présent rapport, « GPCV » et « le gestionnaire » désignent Gestion de placements Canada Vie limitée, qui appartient à cent pour cent à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (« Canada Vie »). Le gestionnaire a conclu une convention d'administration de fonds avec Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie »), une société affiliée au gestionnaire et à Canada Vie, pour les services d'administration. Par ailleurs, « valeur liquidative » signifie la valeur du Fonds calculée aux fins d'opérations, laquelle est à la base de l'analyse du rendement du Fonds.

Veuillez lire la rubrique *Un mot sur les énoncés prospectifs* à la première page du présent document.

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds cherche à offrir un revenu d'intérêts en investissant principalement dans des obligations, des débentures, des billets, des titres hypothécaires et d'autres titres productifs de revenus émis par des gouvernements et des sociétés du Canada et cotés en bourse, dont la durée est de plus de dix ans. Le Fonds peut consacrer jusqu'à 30 % de son actif aux placements étrangers.

Risque

Les risques associés au Fonds demeurent les mêmes que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié initial du Fonds.

Le Fonds convient aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui cherchent à intégrer un fonds de titres à revenu fixe canadiens à leur portefeuille, qui sont en mesure de composer avec la volatilité des marchés obligataires et qui ont une tolérance au risque de moyenne à élevée.

Le Fonds est actuellement uniquement offert à titre de placement aux autres fonds Canada Vie.

Résultats d'exploitation

Rendement des placements

Le rendement au cours de la période actuelle et des périodes précédentes est présenté à la rubrique *Rendement passé* du présent rapport. La comparaison suivante avec des indices de marché vise à aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble des marchés. Toutefois, le mandat du Fonds peut être différent de celui des indices indiqués.

Au cours de la période, les titres de la série R du Fonds ont dégagé un rendement de $-7,3\,\%$ (après déduction des frais et charges payés par la série), comparativement à un rendement de $-2,0\,\%$ pour l'indice général du Fonds, soit l'indice des obligations universelles FTSE Canada, et à un rendement de $-7,2\,\%$ pour l'indice restreint du Fonds, soit l'indice des obligations à long terme FTSE Canada. Tous les rendements des indices et des séries sont calculés en fonction du rendement global en dollars canadiens. Les investisseurs ne peuvent investir dans un indice sans engager des frais, charges et commissions, lesquels ne sont pas reflétés dans les rendements de l'indice.

En réaction à l'inflation obstinément élevée, la Banque du Canada a relevé son taux directeur de 400 points de base au cours de la période, le faisant passer de $0,50\,\%$ à $4,50\,\%$. Par conséquent, les taux des obligations du gouvernement du Canada ont

augmenté. Les taux des obligations gouvernementales à court terme ont augmenté de façon plus marquée, car ces titres ont tendance à être plus sensibles aux mesures prises par les banques centrales. L'augmentation des taux des obligations gouvernementales a également entraîné une hausse importante des taux des obligations de sociétés canadiennes.

Le Fonds a été devancé par l'indice général, car sa duration plus longue (sensibilité supérieure aux taux d'intérêt) a été défavorable, les taux de rendement ayant grimpé. Compte tenu du mandat du Fonds, il est plus pertinent de comparer son rendement à celui de l'indice restreint.

Le Fonds a affiché un rendement comparable à celui de l'indice restreint, la surpondération des obligations de sociétés ayant contribué au rendement. En revanche, la sélection d'obligations de sociétés, en particulier dans le secteur des infrastructures, a entravé les résultats, tout comme la surpondération des obligations provinciales.

Au cours de la période, ni les activités de gestion de portefeuille ni les développements des marchés n'ont eu une incidence importante sur le positionnement du Fonds.

À la fin de la période, le Fonds était positionné pour tirer parti de tout nouvel élargissement des écarts de taux (la différence entre le taux des obligations de sociétés et celui des obligations gouvernementales dont l'échéance est semblable), selon l'équipe de gestion de portefeuille. De plus, l'équipe surveillait activement la courbe des taux dans le but de maintenir une duration largement neutre par rapport à l'indice restreint. Selon l'équipe, les placements du Fonds étaient bien diversifiés, avec des liquidités adéquates.

Actif net

Au cours de la période, l'actif net du Fonds a diminué de 24,0 % pour s'établir à 18,6 millions de dollars. Cette variation est principalement attribuable à une perte nette de 1,8 million de dollars (y compris tout revenu d'intérêts et/ou de dividendes) provenant du rendement des placements, après déduction des frais et charges, et à une diminution de 4,1 millions de dollars attribuable aux opérations nettes des porteurs de titres (y compris les ventes, les rachats et les distributions en espèces).

Frais et charges

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023 a été essentiellement semblable au RFG de l'exercice clos le 31 mars 2022. Le total des charges payées varie d'une période à l'autre, principalement en raison des variations de l'actif moyen. Aucuns frais de gestion ni frais d'administration, autres que certains frais précis associés au Fonds, ne sont imputés au Fonds. Les RFG sont présentés à la rubrique *Faits saillants financiers* du présent rapport.

Événements récents

Le 31 mars 2023, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. a été nommé auditeur du Fonds.

Transactions entre parties liées

Certains autres fonds d'investissement gérés par GPCV et polices de fonds distincts émises par Canada Vie peuvent investir dans le Fonds, en vertu d'une dispense de prospectus, conformément aux objectifs de placement de ces fonds. Au 31 mars 2023, ces autres fonds d'investissement et des fonds distincts détenaient 89,2 % de la valeur liquidative du Fonds. Toutes les transactions entre parties liées sont effectuées en fonction de la valeur liquidative par titre chaque jour de transaction. Ces placements peuvent exposer le Fonds au risque associé aux opérations importantes, tel qu'il est indiqué dans le prospectus. GPCV gère ce risque grâce à des processus comme la demande de préavis pour les rachats massifs afin de réduire la possibilité d'effets défavorables sur le Fonds ou sur ses investisseurs.

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2023

Au 31 mars 2023, Canada Vie détenait une participation de 2,0 millions de dollars dans le Fonds, soit 10,8 % de la valeur liquidative de celui-ci. Si Canada Vie décide de procéder au rachat de son placement, elle le fera de façon à réduire la possibilité d'effets défavorables sur le Fonds.

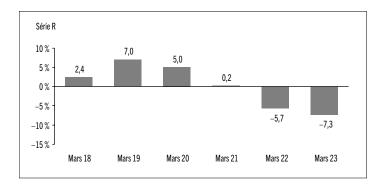
Le gestionnaire s'est fondé sur une approbation du comité d'examen indépendant des Fonds Canada Vie pour nommer KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeur du Fonds à compter du 31 mars 2023.

Rendement passé

Les renseignements sur le rendement passé du Fonds sont présentés dans le graphique et le tableau ci-après. Ils supposent que toutes les distributions faites par le Fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties dans des titres additionnels des séries applicables du Fonds. Le graphique et le tableau ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, frais de rachat, frais de distribution, autres frais accessoires ou impôt sur le revenu payables par un investisseur et qui viendraient réduire le rendement. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicateur de son rendement futur.

Rendements annuels

Le graphique suivant présente le rendement de la série R du Fonds pour chacune des périodes comptables indiquées. Le graphique indique, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse le dernier jour de chaque période comptable présentée d'un placement effectué le premier jour de chaque période comptable ou à la date d'établissement ou de rétablissement de la série, selon le cas. Les dates d'établissement ou de rétablissement des séries se trouvent à la rubrique Constitution du Fonds et renseignements sur les séries.



Rendements composés annuels

Le tableau suivant compare le rendement global composé annuel historique du Fonds à celui de l'indice ou des indices pertinents indiqués ci-après pour chacune des périodes closes le 31 mars 2023. Les investisseurs ne peuvent investir dans un indice sans engager des frais, charges et commissions, lesquels ne sont pas reflétés dans les présentes données de rendement.

Tous les rendements des indices sont calculés en dollars canadiens en fonction du rendement global, ce qui signifie que tous les versements de dividendes, les revenus d'intérêts courus et les paiements d'intérêt sont réinvestis.

Rendement en pourcentage :	1 an	3 ans	5 ans		Depuis l'établissement
Série R	-7,3	-4,3	-0,3	S.O.	0,1
Indice des obligations universelles FTSE Canada*	-2,0	-1,7	0,9	S.O.	1.0
Indice des obligations à long terme FTSE Canada	-7,2	-4,4	-0,2	S.O.	0.3

^{*} Indice général

L'indice des obligations universelles FTSE Canada est une mesure générale des obligations canadiennes ayant une échéance de plus de un an. Il est composé d'obligations fédérales, provinciales, municipales et de sociétés ayant une cote « BBB » ou supérieure.

L'indice des obligations à long terme FTSE Canada est un indice d'obligations canadiennes ayant une échéance de plus de dix ans et une cote « BBB » ou supérieure.

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2023

Aperçu du portefeuille au 31 mars 2023

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations	98,4
Autres éléments d'actif (de passif)	1,1
Trésorerie et placements à court terme	0,5
RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Canada	98,4
Autres éléments d'actif (de passif)	1,1
Trésorerie et placements à court terme	0,5
RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations provinciales	55,7
Obligations de sociétés	25,1
Obligations fédérales	14,7
Obligations municipales	2,9
Autres éléments d'actif (de passif)	1,1
Trésorerie et placements à court terme	0,5
OBLIGATIONS PAR NOTE DE CRÉDIT*	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
AAA	14,9
AA	25,9
A	40,3
BBB	9,3
Sans note	8,0

^{*} Les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée.

LES 25 PRINCIPALES POSITIONS	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Émetteur	
Gouvernement du Canada 2,00 % 01-12-2051	3,1
Province de l'Ontario 3,45 % 02-06-2045	2,7
Gouvernement du Canada 2,75 % 01-12-2048	2,5
Province de Québec 3,10 % 01-12-2051	2,4
Province de l'Ontario 4,70 % 02-06-2037	2,2
Gouvernement du Canada 1,75 % 01-12-2053	2,1
Gouvernement du Canada 5,00 % 01-06-2037	2,1
Province de l'Ontario 3,50 % 02-06-2043	2,1
Province de l'Ontario 2,90 % 02-12-2046	2,1
Province de Québec 2,85 % 01-12-2053	1,9
Province de Québec 3,50 % 01-12-2048	1,8
Province de l'Ontario 4,65 % 02-06-2041	1,7
Province de Québec 3,50 % 01-12-2045	1,7
Province de l'Ontario 2,65 % 02-12-2050	1,6
Province de l'Ontario 3,75 % 02-12-2053	1,6
Province de l'Ontario 2,80 % 02-06-2048	1,6
Province de l'Ontario 5,60 % 02-06-2035	1,5
Province de Québec 5,75 % 01-12-2036	1,5
Province de Québec 4,25 % 01-12-2043	1,4
Province de l'Alberta 3,05 % 01-12-2048	1,3
Province de Québec 5,00 % 01-12-2041	1,3
Province de Québec 5,00 % 01-12-2038	1,3
Province de l'Ontario 2,90 % 02-06-2049	1,2
Province de l'Ontario 1,90 % 02-12-2051	1,1
Province de l'Alberta 3,30 % 01-12-2046	1,1
Principales positions acheteur en tant que	440
pourcentage de la valeur liquidative totale	44,9

Le Fonds ne détenait aucune position vendeur à la clôture de la période.

Les placements et pourcentages peuvent avoir changé depuis le 31 mars 2023 en raison des opérations de portefeuille continues du Fonds. Les mises à jour trimestrielles des titres sont disponibles dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre, sauf pour le trimestre se terminant le 31 mars, date de clôture de l'exercice du Fonds, où elles sont disponibles dans les 90 jours. Les mises à jour trimestrielles peuvent être consultées en visitant www.placementscanadavie.com.

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2023

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers du Fonds pour chaque période comptable présentée ci-après. Si un fonds ou une série a été établi(e) ou rétabli(e) au cours de la période, l'information fournie se rapporte à la période allant de la date d'établissement ou de rétablissement jusqu'à la fin de cette période comptable. Les dates d'établissement ou de rétablissement des séries se trouvent à la rubrique *Constitution du Fonds et renseignements sur les séries*.

ACTIF NET PAR TITRE DU FONDS (\$)1

Série R	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2019
Actif net, à l'ouverture	9,19	10,06	10,50	10,33	10,01
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :					
Total des produits	0,32	0,32	0,34	0,35	0,36
Total des charges	-	-	_	-	-
Profits (pertes) réalisé(e)s	(0,87)	(0,17)	0,37	0,13	(0,03)
Profits (pertes) latent(e)s	(0,18)	(0,70)	(0,70)	0,03	0,41
Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation ²	(0,73)	(0,55)	0,01	0,51	0,74
Distributions :					
Du revenu de placement net (sauf les dividendes canadiens)	(0,33)	(0,32)	(0,34)	(0,35)	(0,36)
Des dividendes canadiens	-	_	_	_	_
Des gains en capital	-	-	(0,15)	-	_
Remboursement de capital	-	_	-	-	_
Distributions annuelles totales ³	(0,33)	(0,32)	(0,49)	(0,35)	(0,36)
Actif net, à la clôture	8,18	9,19	10,06	10,50	10,33

- 1) Ces calculs sont prescrits par les règlements sur les valeurs mobilières et ne sont pas censés être un rapprochement de l'actif net par titre à l'ouverture et à la clôture. Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par titre présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par titre calculée aux fins de l'évaluation du Fonds. Une explication de ces différences, le cas échéant, se trouve dans les *Notes annexes*.
- 2) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de titres en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période comptable.
- Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en titres additionnels du Fonds, ou les deux.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

Série R	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2019
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ¹	18 556	24 428	26 072	27 750	24 325
Titres en circulation (en milliers) ¹	2 269	2 658	2 591	2 644	2 355
Ratio des frais de gestion (%) ²	_	_	_	_	_
Ratio des frais de gestion avant renonciations ou absorptions (%) ²	_	_	_	_	_
Ratio des frais de négociation (%)3	_	_	_	_	0,01
Taux de rotation du portefeuille (%)4	55,69	50,45	57,27	18,78	17,23
Valeur liquidative par titre (\$)	8,18	9,19	10,06	10,50	10,33

- 1) Données à la clôture de la période comptable indiquée.
- 2) Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est établi d'après le total des charges (exception faite des courtages et des autres coûts de transaction du portefeuille, de l'impôt sur le revenu et des retenues d'impôt) pour la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien pour la période, sauf indication contraire. Pour une période au cours de laquelle une série est créée, le RFG est annualisé depuis la date de création de la série jusqu'à la clôture de la période. Lorsqu'un Fonds investit directement dans des titres d'un autre fonds (y compris les fonds négociés en bourse, ou « FNB »), les RFG présentés pour le Fonds comprennent la tranche des RFG de tout autre fonds attribuable à ce placement. Toute distribution de revenu de FNB gérés par des sociétés affiliées au gestionnaire reçue dans le but de compenser des frais payés à l'égard de ces FNB, mais qui ne sont pas considérés comme étant imputés en double aux termes des exigences réglementaires, est traitée à titre de charge ayant fait l'objet d'une renonciation aux fins du RFG. Le gestionnaire peut renoncer aux frais d'exploitation ou les absorber à son gré et supprimer la renonciation ou l'absorption de ces frais en tout temps sans préavis.
- 3) Le ratio des frais de négociation représente le total des courtages et des autres coûts de transaction du portefeuille engagés et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien pour la période. Lorsqu'un Fonds investit dans des titres d'un autre fonds (y compris les FNB), les ratios des frais de négociation présentés pour le Fonds comprennent la tranche des ratios des frais de négociation de tout autre fonds attribuable à ce placement.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le portefeuilliste du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du Fonds au cours d'une période est élevé, plus les coûts de négociation payables par le Fonds sont élevés au cours de la période et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation du portefeuille n'est pas indiqué lorsqu'un fonds existe depuis moins de un an. La valeur de toute opération visant à réaligner le portefeuille du Fonds après une fusion, le cas échéant, est exclue du taux de rotation du portefeuille.

Frais de gestion

Le Fonds ne verse aucuns frais de gestion sur ses titres de série R.

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2023

Constitution du Fonds et renseignements sur les séries

Le Fonds peut avoir fait l'objet de nombre de modifications, telles qu'une restructuration ou un changement de gestionnaire, de mandat ou de nom. Un historique des principaux changements ayant touché le Fonds au cours des dix dernières années se trouve dans la notice annuelle du Fonds.

Date de constitution : 28 juin 2017

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de titres de chaque série. Le nombre de titres de chaque série qui ont été émis et qui sont en circulation est présenté dans les Faits saillants financiers.

Séries distribuées par Services d'investissement Quadrus Itée (255, avenue Dufferin, London (Ontario) N6A 4K1; 1-888-532-3322; www.placementscanadavie.com)
Les titres de série R sont offerts exclusivement à d'autres fonds gérés par GPCV et non visés par un prospectus relativement à des ententes de fonds de fonds.

	Date d'établissement/	Frais	Frais
Série	de rétablissement	de gestion	d'administration
Série R	14 juillet 2017	S.O.	S.O.